

**Reprise de journées de classe à la CSDPS  
à la suite des jours de grève**

**Québec, jeudi 11 février 2016** - Les journées de classe annulées en raison de la fermeture des établissements de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries (CSDPS) lors des jours de grève tenus par les membres des syndicats du personnel enseignant, professionnel et de soutien, l'automne dernier, seront reprises les 22 avril, 6 et 20 mai prochains.

« Cette décision s'inscrit dans la priorité de notre commission scolaire, soit de favoriser la réussite des élèves. Nous souhaitons ainsi assurer le maximum de temps d'apprentissage de qualité pour l'ensemble de nos élèves, particulièrement ceux à risque et en difficulté d'apprentissage », souligne le directeur général de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries, M. Serge Pelletier.

Quatre journées de grève ont été tenues les 27 octobre, 12 et 13 novembre ainsi que le 9 décembre 2015. L'entente locale du syndicat des enseignants et les modalités d'application du calendrier scolaire permettent à la Commission scolaire d'avoir une réserve de trois jours sur les 20 journées pédagogiques annuelles pour compenser des fermetures, notamment en raison de force majeure, événement imprévu ou autres. Les journées pédagogiques du 22 avril, 6 et 20 mai réservées à cet effet seront donc converties en journées de classe.

- 30 -

**Information :**

Josée St-Hilaire, conseillère en communication  
418 666-4666, poste 8444 • josee.sthilaire@csdps.qc.ca